

**Recommandations du Dr Orssaud,**  
**CRMR OPHTARA, Hôpital Européen Georges Pompidou, Paris**

Le Covid-19 est responsable d'une infection donnant de multiples symptômes au premier rang desquels il faut citer une atteinte broncho pulmonaire avec apparition de toux et des difficultés respiratoires, de fièvres et d'une asthénie. Mais, cette infection provoque également des symptômes digestifs. Dans la majorité des cas, ces symptômes disparaissent spontanément. Ils peuvent parfois nécessiter une courte hospitalisation pour permettre une oxygénothérapie. Enfin, dans de rares cas, et sans que les facteurs de risque soient bien connus, cette infection se complique d'une forme grave probablement en parti liée à une hyperaction du système immunitaire et responsable d'une atteinte diffuse et sévère du tissu pulmonaire pouvant aboutir à une détresse respiratoire grave. Cette forme grave peut nécessiter une prise en charge en réanimation. Il est évoqué le terme d' « Orage cytokinique » dans ces formes graves, les cytokines étant des molécules intervenant dans l'immunité.

La myasthénie auto-immune est une pathologie qui nécessite des traitements prolongés. Parmi ceux-ci il est parfois nécessaire d'avoir recours à des traitements immunomodulateurs (Imurel, ...). De plus cette pathologie contre-indique l'utilisation de nombreuses molécules qui peuvent altérer la transmission de l'influx nerveux entre le nerf et le muscle. C'est pourquoi vous devez porter une carte informant les médecins que vous êtes traité pour une myasthénie.

Le Covid-19 expose les patients porteurs d'une myasthénie auto-immune à plusieurs complications différentes.

- D'une part, il existe un risque de troubles respiratoires. Mais ceux-ci peuvent être la conséquence de plusieurs mécanismes parfois intriqués mais nécessitant des prises en charge différentes.
  - La maladie Covid-19 est en elle-même responsable d'une atteinte respiratoire pouvant nécessiter une oxygénothérapie.
  - En raison de l'asthénie qu'elle entraîne et du fait du syndrome fébrile, cette maladie Covid peut également être la cause d'une décompensation myasthénique. Cette décompensation nécessite des traitements spécifiques, et notamment la perfusion d'immunoglobulines, pour améliorer la commande nerveuse des muscles et notamment des muscles respiratoires. Il est important que ce traitement spécifique soit réalisé le plus tôt possible pour éviter des difficultés d'oxygénation avec une baisse de la quantité d'oxygène présente dans le sang (désaturation). Au-delà d'un certain seuil, une trop grande désaturation peut nécessiter un traitement en réanimation.
- D'autre part, les patients porteurs de myasthénie auto-immune ont également un risque de développer de rares formes graves de la maladie Covid. Mais, ce risque ne semble pas plus important que dans la population générale.
- L'utilisation de traitements immunomodulateurs pourrait potentiellement augmenter le risque de développer la maladie Covid usuelle. Par contre, il semble que ces traitements ne constituent pas un facteur de risque à présenter des formes graves avec ces « orages cytokiniques ». Ceci pourrait être dû à l'action de ces traitements qui « freinent » en quelque sorte l'action du système immunitaire et empêcherait sont « emballement ».

- La prescription d'hydroxychloroquine, commercialisée sous le nom de Plaquénil, est fortement déconseillée du fait des risques musculaires et d'aggravation de la myasthénie liés à cette molécule. Il n'est donc pas recommandé en prévention de

l'infection au Covid-19 mais pourrait être envisagé dans les formes graves de la maladie, après décision médicale collégiale, après avoir pesé les bénéfices attendus et les éventuels risques de ce traitement.

Si vous êtes porteur de myasthénie auto-immune :

- vous ne devez pas arrêter ou modifier votre traitement habituel par vous-même ;
- vous devez vérifier régulièrement votre capacité respiratoire (fréquence respiratoire ou compter à voix basse en expirant après avoir pris une grande inspiration) et prévenir votre médecin traitant ou le spécialiste prenant en charge votre myasthénie en cas d'aggravation ;
- vous devez également prévenir votre médecin traitant ou le spécialiste prenant en charge votre myasthénie en cas de survenue de troubles déficitaires myasthéniques (diplopie, fausse route, fatigabilité, ..... ) ;
- vous devez monter votre carte de myasthénique ou prévenir les médecins des Urgences que vous êtes porteur de myasthénie et qu'il peut exister une décompensation myasthénique sous-jacente.

L'application des gestes barrières et le confinement restent à ce jour les meilleures méthodes permettant de lutter contre la propagation du Covid-19 et d'éviter d'être contaminé.

Dr C. ORSSAUD